

Une planification adéquate de l'armement

Autor(en): **Lacotte, Urs**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **146 (2001)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une planification adéquate de l'armement

Les planificateurs demandent chaque année 2 milliards de francs pour l'armement. Dans un délai de quinze ans, l'Armée XXI devrait avoir réalisé sa configuration finale. Les besoins financiers pour la mise en application du concept « Armée XXI » dans le domaine des matériels s'élevèrent donc à 30 milliards. Pourquoi ? Veut-on créer une armée *high tech* en miniature ?

■ Col EMG Urs Lacotte¹

La correction d'une évolution malheureuse

Par sa décision du mois de mai, le Conseil fédéral a fixé un plafond annuel de dépenses de 4,3 milliards pour la défense. Simultanément, les planificateurs demandent l'augmentation de la part réservée à l'armement. La réalisation du concept « Armée XXI » implique également l'abandon d'une pratique en vigueur depuis plus de dix ans, qui tendait à porter au détriment du poste « Investissements en nouveaux matériels » les économies imposées au DDPS. Actuellement, le DDPS dépense environ 1,6 milliard par année pour l'acquisition d'armement.

Ce montant devrait être élevé à 2 milliards. Si l'on part du principe que l'évolution technologique entraîne une hausse parallèle des frais de maintenance, il en résulte un besoin supplémentaire de 650 millions par année. Les matériels exigeront donc à l'avenir un investissement annuel de l'ordre de 2,5 milliards. Cela nécessitera

des économies internes substantielles dans l'exploitation. D'une part, il s'agit d'optimiser les dépenses d'exploitation par un accroissement de l'efficacité et, d'autre part, de maintenir, grâce à un recours accru à la technologie moderne, le nombre des formations d'engagement à un minimum indispensable, tout en augmentant l'efficacité de ces formations.

Systèmes de prestations

La planification dans le domaine de l'armement se fonde sur le profil de prestations que l'on attend de l'armée. Avec le Rapport sur la politique de sécurité, qui analyse les risques et les menaces et en déduit les missions de l'armée dans le contexte de la politique de sécurité, les prestations de l'armée sont largement prédéterminés : on continue à attendre d'elle qu'elle soit l'*ultima ratio* à opposer à tout recours à la violence militaire. Elle doit donc rester capable d'engager des formations de combat mécanisées pour la défense au sol et de préserver l'intégrité de l'espace aérien avec un système de défense aérienne effica-

ce. C'est là sa compétence essentielle.

D'une manière générale, l'armée devra pouvoir opposer à divers risques et menaces, en dessous et au-dessus du seuil de la guerre, une réaction taillée sur mesure, proportionnée et rapide, menée en collaboration avec d'autres organisations. Il en découle des exigences accrues en termes de polyvalence, de mobilité et de souplesse. Les systèmes d'engagement, à eux seuls, ne sont pas viables : ils doivent être complétés par des systèmes de conduite et de logistique, pouvoir s'appuyer sur une instruction de haut niveau.

La planification consiste donc à créer un système global cohérent : l'Armée XXI. Il faut harmoniser le profil des prestations avec les directives en matière de politique de sécurité, afin d'atteindre un équilibre optimal avec les facteurs agissant sur le système, soit les finances, le personnel et la technologie. L'appréciation de systèmes techniques isolés – chars, appareils de chiffrement, avions, ordinateurs, etc. – doit donc toujours s'effectuer dans la perspective d'une optimisation des performances.

¹ Chef de la Division de la planification de l'armement à l'Etat-major général.

Un facteur décisif: la technologie

La technologie devient de plus en plus l'élément moteur de la transformation de l'armée. La technique et son emploi sont des facteurs décisifs. Le niveau technique de l'armée détermine durablement sa crédibilité. Partant de ces postulats, on peut distinguer plusieurs catégories de matériels.

Catégories de matériels

- conduite
- exploration et service de renseignements
- feu sol-sol
- feu sol-air
- feu air-air
- feu air-sol
- appui
- infrastructure
- instruction

Si l'on procède à une analyse sommaire des forces et des faiblesses en fonction de ces catégories de matériels, on constate, dans la perspective des développements futurs, une situation avantageuse dans le domaine du feu air-air, mais des lacunes à combler dans les domaines de la conduite, de l'exploration, du service de renseignements et de l'appui. En ce qui concerne le feu air-sol, notre armée en est totalement démunie depuis la mise hors service de la flotte de *Hunter*. Dans le contexte européen et par rapport à des scénarios plu-

tôt classiques, notre armée occupe dans le domaine du matériel un rang honorable, mais des lacunes importantes apparaissent si l'on pense aux exigences de l'avenir.

Les quatre facteurs agissant sur les coûts

Les dépenses du secteur «Matériel» ne découlent pas

seulement des lacunes relevées ci-dessus. On distinguera quatre facteurs agissant sur les coûts:

- la structure, la doctrine et le nombre des formations militaires;
- la technique et, en particulier, le degré de technologie;
- l'horizon de planification;
- le degré de disponibilité opérationnelle.

Besoin de remplacement

Systèmes	coût en millions
Radio HF	75
Appareils de surveillance: protection d'ouvrage	80
Radar pour champ de bataille	96
Senseurs aériens d'exploration	100
Système spécialisé pour renseignement intégré	200
Intégration <i>Data Link</i> (infrastructure au sol et radiocommunication aéronautique)	180
Char de grenadiers de commandement 2000	66
Char de grenadiers 2000 (2 ^e tranche)	484
Char de dépannage	166
Char du génie	200
Munitions cargo 12 cm	100
Radar d'artillerie	160
Exploration acoustique d'artillerie	80
Feu opératif	600
Munitions intelligentes 15,5 cm	80
Système d'alarme <i>Stinger</i>	80
Engin guidé <i>Rapier Mk 2</i>	293
Système de brouillage tactique	105
Divers matériels et groupes électrogènes, radio	100
Divers matériels ABC	128
Simulation	330
Bilan chars de grenadiers à roues (578 pièces)	910
Total des projets inférieurs à 70 millions	387
Total des besoins de remplacement	5000

Le concept «Armée XXI» implique une réduction du nombre des formations, mais aussi une élévation de leur puissance combative, notamment par l'adaptation des formations de combat terrestres aux structures équivalentes des Etats européens comparables. Des exigences telles que l'élévation de la mobilité et l'amélioration de la protection, parallèlement à la diminution des formations opérationnelles, exercent une influence essentielle sur la conception matérielle de l'exploration, de la conduite, de la logistique, etc.

Demander deux milliards de francs par année pour l'acquisition d'armement, c'est permettre d'amener notre armée, en comparaison européenne et sur le plan technologique, parmi les meilleures du milieu de classement. Vouloir se mesurer à la France ou à la Grande-Bretagne impliquerait de doubler ce montant. Le degré de technologie exerce une influence essentielle sur les coûts, mais tout autant sur les prestations. Les Etats industrialisés se caractérisent tous par l'augmentation des investissements dans les techniques modernes, consentis dans le but d'accroître la productivité.

Les Etats choisissent en général pour leur défense un niveau de technologie correspondant à celui du domaine civil. Le fort accroissement de la technicité dans les forces armées s'accompagne d'évolutions civiles, lesquelles sont souvent déterminantes aujourd'hui. Dans le domaine militaire, cela signifie une augmentation des capacités opération-

Besoin de rééquipement

Systèmes	millions de francs
Systèmes de conduite et d'information (FISA)	600
FISA développement 2010-2015	400
FLINTE nouvelle génération + A9	144
Matériel à renouveler (excl FISA)	100
Communication conduite stratégique	130
Communication conduite opérative + internationale	200
Besoin en matériel de remplacement	750
Matériel à renouveler: drone de reconnaissance 95	300
Besoin complémentaire FLORAKO	140
Exploration électronique Forces aériennes	173
Drone de reconnaissance opératif	650
Système spécialisé pour renseignement intégré	100
Matériel à renouveler: exploration Forces aériennes	200
Matériel à renouveler: lance-mines, y compris munitions	164
Radio de la police militaire Polycom	210
Système de conduite pour les véhicules	740
Matériel à renouveler: matériel pour véhicules	875
Remplacement défense antichar	406
Char 87 Leo: conservation de la valeur	496
Matériel à renouveler: artillerie	480
Matériel à renouveler: matériel d'artillerie	154
Augmentation de la mobilité	100
Défense antimissile	2500
Equipement complémentaire F/A-18, 1 ^{re} tranche	245
Equipement complémentaire F/A-18, 2 ^e tranche	190
Nouveaux engins guidés air-air	200
Matériel à renouveler F/A-18	400
Nouvel avion de combat	4000
Drone de combat	550
Matériel à renouveler: matériel d'aviation	375
Système déminage lourd	270
Système pour la pose des mines	108
Pont pour champ de bataille MLC 70	252
Remplacement Pont fixe 69	100
Hélicoptère de transport armé	900
Remplacement Alouette III	260
Matériel à renouveler: matériel pour hélicoptères	300
Avion de transport (petit)	119
Avion de transport (moyen)	200
Matériel à renouveler: matériel pour Forces aériennes	100
Simulateur pour instruction à la conduite	160
Centre pour simulateurs de combat	200
Instruction à l'étranger	100
Matériel à renouveler: simulateurs	600
Distance Learning	100
Simulateur de conduite XXI	100
Divers matériels relevant de plusieurs systèmes:	
Matériel à renouveler pour 200000 mil	300
Divers matériels et groupes électrogènes, radio	300
Matériel à renouveler: motorisation	850
Matériel à renouveler: munitions	400
Matériel à renouveler: optronique	650
Matériel général d'instruction	350
Crédits à d: équipement et matériel à renouveler (BER)	150
Crédits à d: études de projets, essais et préparatifs d'achats	100
Total des projets inférieurs à 100 mio	1197
Total des besoins de développement	24138

nelles, grâce à l'accélération des processus, à l'amélioration qualitative des résultats, à l'augmentation de la précision des systèmes d'armes et au renforcement de la protection des propres troupes. Notre armée ne peut pas se soustraire à cette tendance générale.

Dans la planification, on distingue entre configuration initiale et configuration finale. La première correspond au lancement de l'Armée XXI le 1^{er} janvier 2003. La seconde a été fixée comme objectif pour l'année 2015. Le montant des investissements est fortement influencé par le nombre d'années sur lequel se répartissent les programmes d'armement.

Le quatrième facteur important est l'aptitude opérationnelle de chacune des formations militaires. Les formations à degré élevé d'aptitude opérationnelle doivent être complètement équipées. Pour un degré moins élevé, il faut définir l'augmentation de la disponibilité, ce qui permet un équipement différencié selon les cas. Par principe, on ne procède

plus à des acquisitions en vue d'une couverture complète des besoins.

L'état de la planification dans le domaine matériel

Dans le cadre des réformes en cours, l'Etat-major général est en train d'élaborer une stratégie en matière de technologie, qui servira d'outil de gestion devant garantir des orientations à long terme dans le domaine matériel. Les principaux champs d'application sont les suivants :

- conduite et renseignement intégré ;
- protection dans les mouvements et les opérations ;
- feu d'une grande précision dans le temps, dans l'espace et dans ses effets ;
- appui à l'instruction par des simulateurs ;
- missiles balistiques de défense.

Les infrastructures permanentes de combat et de commandement sont destinées à perdre de l'importance.

Les besoins en matériel ont été définis sous la forme d'une liste complémentaire, sur la base du projet « Plan directeur de l'armée XXI », du 2 mai 2001, de l'option prise d'un degré de technologie moyen, avec les efforts principaux décrits ci-dessus et une configuration finale fixée à l'année 2015. Cette liste représente l'état actuel de la planification et n'a pas un caractère définitif. Il s'agit d'une planification roulante, améliorée parallèlement à l'élaboration du Plan directeur de l'armée.

Ce processus d'optimisation se déroule selon une nouvelle méthode en cours de développement. Cette nouvelle méthode appelée « OSAMA » (Orientation stratégique de l'approvisionnement matériel de l'armée) doit permettre un développement matériel basé sur les exigences politiques et révélant en toute transparence les rapports entre les exigences de prestations militaires et les programmes d'achats.

U. L.